



CH-3003 Berne SPR;

POST CH AG

Commune de Gletterens  
Mme Bornand Christelle  
Administratrice communale  
Place du Tilleul 1  
1544 Gletterens

Par e-mail : [christelle.bornand@gletterens.ch](mailto:christelle.bornand@gletterens.ch)

Numéro du dossier : PUE-213-46  
Berne, le 8 novembre 2022

### **Règlement communal concernant la mise à disposition et le subventionnement des places d'accueil extrafamilial de jour**

Mesdames, Messieurs,

Nous nous référons à votre courriel du 2 novembre 2022 relatif à l'objet susmentionné et vous communiquons ce qui suit :

En raison du fait que, selon l'Art. 4.2 du règlement, le tarif maximal en crèche ne dépasse pas le prix coûtant net à la journée, nous renonçons, dans le cas présent, à formuler une recommandation.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de notre considération distinguée.

Stefan Meierhans  
Surveillant des prix

Surveillance des prix SPR  
Kaspar Engelberger  
Einsteinstrasse 2  
3003 Berne  
Tél. +41 58 462 21 01  
[kaspar.engelberger@pue.admin.ch](mailto:kaspar.engelberger@pue.admin.ch)  
<https://www.preisueberwacher.admin.ch/>

